

■ Commémoration du 8 mai 1945

La Commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale aura lieu le dimanche 08 mai 2019 selon le programme suivant :

- 11h15 : rassemblement au Cimetière (se renseigner en mairie pour covoiturage),
- 11h30 : allocution et dépôt de gerbes sur les tombes des deux pilotes canadiens,
- 11h45 : rassemblement place du 14 juillet,
- 12h00 : allocutions et dépôt de gerbe,
- 12h15 : vin d'honneur offert par la Municipalité à la Salle Municipale.

La population est invitée à participer nombreuse à cette cérémonie.

■ Mai à vélo

Le **14 mai 2022**, tous à vos vélos !

Dans le cadre de l'initiative nationale «Mai à vélo» la commission culturelle de Luray organise, pour la deuxième année, une matinée sous l'égide de la petite reine.

Pas d'atelier réparation cette année, mais de nouveaux circuits découvertes autour et dans Luray (à partir de 6 ans - vélo sans roulettes), la pratique du vélo sur circuit pour petits et grands, une bourse au vélo pour les parents d'élèves et l'envie de se retrouver tous ensemble pour un moment convivial.

Tous en selle et n'oubliez pas : le retour du printemps, les longs week-ends, le charme de nos campagnes, sont autant d'occasions de célébrer la liberté qu'offre la bicyclette.

Rendez-vous de 09h30 à 13h00 à l'école Jules Ferry de Luray.

Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

■ Bobby à la pointe

Dimanche 15 mai 2022 à l'espace Clairet, la commission culturelle de Luray, vous convie à un cabaret joyeux, poétique, théâtral et musical : Bobby à la pointe.

Une création Textes & Rêves et la Caravane des Poètes, pour petits et grands.

Rendez-vous à 15h00 et bon spectacle. Entrée libre

■ CLAP - Foire à tout

Dimanche 05 juin 2022 de 09h00 à 17h00 au stade de Luray, le CLAP organise sa foire à tout.

Les inscriptions se feront à l'ancienne Mairie (Place de Cerghizel) : vendredi 20 mai de 18h00 à 20h00, samedi 21 mai de 10h00 à 12h00, vendredi 27 mai de 18h00 à 20h00, samedi 28 mai de 10h00 à 12h00, mardi 31 mai de 18h00 à 20h00.

Prix : 6 euros les 3 mètres.

Photocopies obligatoires pour vous inscrire : justificatif de domicile, pièce d'identité.

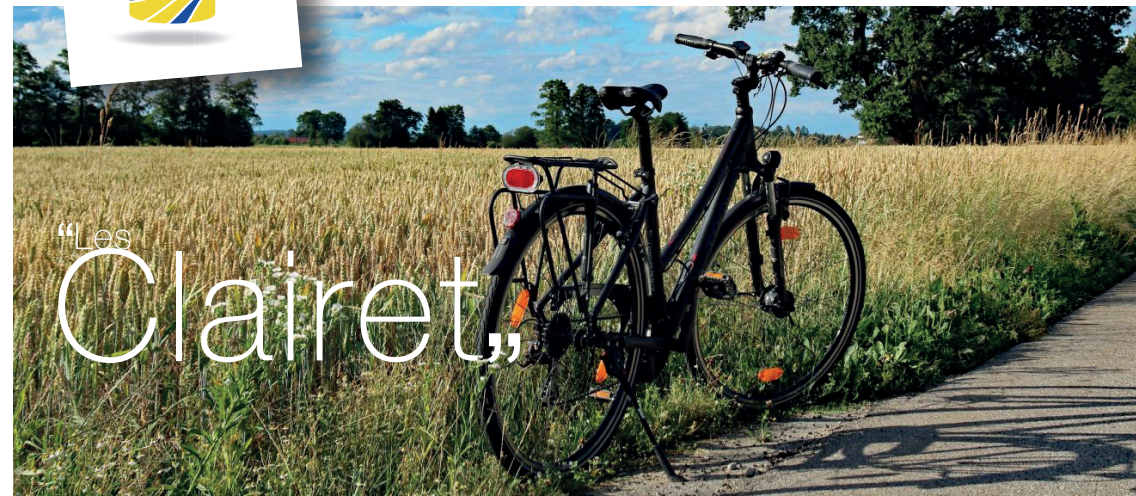
Venez nombreux passer un bon moment.

L'entraide de Luray sera présente sur la foire à tout du dimanche 5 juin 2022. Vous pourrez trouver sur notre stand, des tissus, rideaux, vêtements pour déguisements et autres décors.

Luray



Mai/Juin 2022



Parole d' élu

Le Budget 2022 a été adopté en conseil municipal le 15 mars dernier.

A quoi servent vos impôts ?

Améliorer le cadre de vie, s'équiper en matériels plus performants et économes, améliorer la sécurité de tous, tel est notre objectif.

Après la création du City Park en 2021, nos investissements 2022 concerneront en priorité le secteur de l'école Jules Ferry, rues du Pressoir et de l'Ancienne Mairie :

- **Rue du Pressoir** : les travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours et de nouveaux candélabres vont être installés. Le montant global de cet investissement est de 400 000 €, mais le partenariat avec Eure et Loir Ingénierie (Territoire d'Énergie) permet de ramener le coût pour notre commune à 140 000€ ; achat d'un terrain pour la réalisation d'un parking en 2023 afin de faciliter l'accès à l'école ;
- **Rue de l'Ancienne Mairie** : marquage au sol spécifique et modification du revêtement pour améliorer les flux de circulation et la sécurité devant l'école. Coût : 30 000 € dont environ un tiers sera financé par des subventions départementales ;
- **École Jules Ferry** : modification de l'accès rue de l'ancienne mairie et amélioration des sanitaires pour un montant de 27 000€ ; aménagement numérique des salles de classe pour 23 000€. Notre commune participera à hauteur de 70% dans le financement de ces travaux. Ouverture d'une huitième salle de classe.

D'autres projets importants verront le jour dans les prochaines années et des études de faisabilité seront lancées dès 2022.

Toujours à votre service

Jean-Luc Guille des Buttes, Affaires financières, budget et personnel

■ Élections législatives

Les élections législatives auront lieu :

- le **12 juin 2022**, pour le 1^{er} tour
- et le **19 juin 2022**, pour le second tour.

Le bureau de vote se tiendra à la **salle municipale** (rue de Dreux) et sera ouvert de 08h00 à 18h00.

Pour voter, nous vous rappelons que vous devez vous munir de votre carte électorale, d'une pièce d'identité, d'un stylo, et le cas échéant, d'une procuration (si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote).

Le masque n'est plus obligatoire, mais fortement conseillé.

N.B. : La date limite d'inscription sur la liste électorale, pour les élections législatives, est fixée au **04 mai 2022** pour les inscriptions en ligne et le **6 mai** pour dépôt dossier en mairie.

 www.luray.fr : rubrique Actualités / Élections législatives

■ Rappel - Inscriptions scolaires 2022-2023

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2022-2023, auront lieu à l'école Jules Ferry de Luray, **vendredi 06 mai 2022** de 17h00 à 18h30 et **samedi 07 mai 2022** de 09h30 à 11h30.

Documents à présenter ou fournir obligatoirement :

- . livret de famille,
- . justificatif de domicile,
- . attestation du médecin stipulant que l'enfant a reçu les vaccins obligatoires pour son âge ou photocopie du carnet de santé (vaccinations),
- . carte nationale d'identité de la personne inscrivant l'enfant.

■ Carte nationale d'identité et passeport

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité ne sont plus traitées en mairie de Luray. Il convient de s'adresser, comme pour les demandes de passeport, aux mairies de Dreux, Vernouillet, Anet, Brezolles, Chateauneuf-en-Thymerais, Nogent-le-Roi.

■ Emplois saisonniers

La mairie recrute des étudiants pour la période estivale.

- **Nature de l'emploi** : entretien des espaces verts, voirie et bâtiments ;
- **Période** : Juin/Juillet/Août 2022 ;
- **Durée hebdomadaire** : 35 heures ;
- **Salaires** : SMIC ;
- **Permis B** obligatoire.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, sont à déposer en mairie **avant le 15 mai 2022** ou par mail : mairie@luray.fr

■ A vos sécateurs et râteaux...

Avec l'arrivée des beaux jours, vient le retour des mauvaises herbes sur les trottoirs et dans les caniveaux. L'entretien de ces derniers étant à la charge des habitants (propriétaire ou locataire), merci de les nettoyer afin que notre village soit plus accueillant.

Il en va de même de vos haies, qui doivent être à l'aplomb de la clôture de la propriété, afin de ne pas gêner la circulation des piétons.

■ Déchets interdit dans nos poubelles

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : recyclage via des filières spécialisées et points de collecte dans les supermarchés ;
- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie pour être redirigés vers une filière de destruction spécialisée ;
- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet : distributeur, don à une association, déchetterie ou points collectes, boutique (ancien téléphone) ;
- **Les huiles alimentaires** : poubelle ordinaire pour petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés ;
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés ;
- **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez d'une part, à la protection de l'environnement et d'autre part, à la sécurité des employés qui travaillent dans les centres de tri.

Par ailleurs, le service collecte est confronté à de nombreux cas de bacs biodéchets surchargés qui cassent ou tombent dans la benne au moment de la collecte à cause de leur poids.

Pour rappel :

- ces bacs sont principalement destinés à recevoir les déchets alimentaires,
- et ils ne doivent pas être remplis de déchets de jardin notamment la tonte composée en grande partie d'eau et donc très lourde.

Agenda

■ Bibliothèque

• **Samedi 30 avril 2022** de 10h00 à 12h00, «Coup de cœur» à la bibliothèque pour public adulte et ado. Un échange autour des livres qui ont attiré notre attention, qui nous ont fait pleurer ou rire. La bibliothèque présentera également ses «coup de cœur» et ses nouveautés.

• **Du mardi 3 au vendredi 20 mai 2022**, exposition photos intitulée «Invisibles» de Pierre Mathieu composée de 11 tirages photos en noir et blanc, visible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. «*Sur fond noir et blanc le photographe Pierre Mathieu met en avant des personnages qui sont invisibles aux yeux de tous ou presque. Ils sont dans la rue, dans nos rues ! Nous sommes forcément un jour passé devant ces «invisibles». Une exposition qui nous ouvre les yeux pour porter notre regard plus loin.*»